



Bulletin Municipal de

N°33 Juin 2014

Marmoutier



**Hommage à
Albert Kahn**

ADRESSES UTILES

MAIRIE DE MARMOUTIER

5, place du Général de Gaulle B.P.25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03.88.70.60.08
Télécopie : 03.88.70.69.68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h/14h-18h
Le vendredi : 8h-12h/14h-17h
Fermeture : mercredi matin

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MARMOUTIER SOMMERAU

1, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél.: 03.88.03.22.10
Télécopie : 03.88.70.64.14
Président : M. Jean-Claude WEIL
Lundi et mercredi 09h à 12h et de 14h à 18h
Mardi et jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h

TRÉSORERIE

Récouvrement des impôts (impôts sur le
revenu, mensualisation et délais de paiement,
taxes d'habitation et foncières...) :
Services des impôts des particuliers et des
entreprises
11, rue Sainte Marie - B.P. 80129
67703 SAVERNE Cedex
Tél. 03 88 03 12 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 16h

Services des communes et intercommunalité
(paiement et demandes de renseignements sur
les factures d'eau, ordures ménagères, etc...) :
Trésorerie de Saverne Collectivités
14, rue du Tribunal - 67700 SAVERNE
Tél. 03 88 01 86 50
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 16h

GENDARMERIE NATIONALE

7, rue du Sindelsberg - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.60.04
Chef de Brigade : Adjudant-Chef : Jacques CUNY

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - Marmoutier
Tél. : 18
Chef de Corps : Capitaine Cédric FAESSEL

LA POSTE

17, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél.: 03.88.03.22.31
Du lundi au vendredi : 09h -12h/14h-16h30
Le samedi : 09h-12h

SYNDICAT D'EAU POTABLE DE LA RÉGION DE SAVERNE-MARMOUTIER

10, rue des Murs - 67700 Saverne
Tél.: 03.88.91.66.98
Télécopie : 03.88.91.10.30

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège Social à Schiltigheim :
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex
Tél.: 03.88.19.29.19 - Télécopie : 03.88.81.18.91

GAZ DE FRANCE

Dépannage gaz - Tél.: 0800.47.33.33

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

18, rue des Ecoles - Marmoutier
Tél.: 03.88.70.87.99
Site : <http://biblio.marmoutier.free.fr>
Responsable : Madame Véronique BILGER

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MARMOUTIER

1, rue du Général Leclerc - B.P. 5
67441 Marmoutier Cedex
Tél.: 03.88.71.46.84 - Télécopie : 03.88.71.44.07

HALTE-GARDERIE COLIN-COLINE

7, rue de la Gare - Marmoutier
Tél.: 03.88.70.83.38
Directrice : Mme Sylvie ROECK

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. : 03.88.70.62.44

ÉCOLE MATERNELLE :

1, chemin du Schlossgarten - Marmoutier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

20, rue des Ecoles - Marmoutier
Directrice des écoles maternelle et élémentaire
à compter de la rentrée de septembre 2014 :
M^{me} Christelle MORGENTHALER

COLLÈGE LEONARD DE VINCI

2, rue Albert Schweitzer - Marmoutier
Tél.: 03.88.70.66.78
Principal : M. Didier BOSSARD

PÉRISCOLAIRE « L'île aux enfants »

4 Chemin du Schlossgarten
67440 MARMOUTIER
Tél.: 03 88 89 24 91
Directeur : M. Sébastien WENDER

SMICTOM de Saverne

(collecte des ordures ménagères)
10, rue des Murs
67 700 SAVERNE
Tél.: 03 88 02 21 80

PERMANENCE DES SERVICES SOCIAUX DU CG67

1, rue du Général Leclerc - Marmoutier
ASSISTANTE SOCIALE : Mme Brigitte HEIDINGER
Permanence le lundi de 14h à 16h sur RV
Tél.: 03.69.33.20.35
PUERICULTRICE DE SECTEUR : Mme Laëtitia
WINCKEL
Permanences les lundis matin de 9h à 12h

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Florent FRITZ
Presbytère catholique
8, place du Général-de-Gaulle Marmoutier
Tél.: 03.88.70.61.42

PAROISSE PROTESTANTE

Presbytère protestant
48, Rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél.: 03.88.70.20.15
Pasteur Pedro TORREJON

URGENCES : > PORTABLE : 112

> SAMU : 15
> Pompiers : 18
> Medecins de garde : 15

PERMANENCE UNIAT

à la mairie-salle B le 3^e mardi des mois pairs
de 15h30 à 16h30.
Président : M. Michel BODEIN
Tél.: 03 88 70 65 68

EDITORIAL

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce mitan de l'année 2014, les sujets d'actualité sont nombreux, variés et souvent angoissants : la situation internationale avec la montée d'un intégrisme dangereux, des guerres régionales larvées, des risques climatiques récurrents, la Démocratie qui se fragilise, même chez nous, le tout baigné dans l'ambiance d'une Coupe du Monde de football au Brésil qui fait vivre une douce euphorie ; nous n'avons rien inventé, les Romains gouvernaient déjà avec « du pain et des jeux ».

Localement, nous sommes au début d'une nouvelle mandature, avec là aussi des mutations en vue qui dérangent nos habitudes, avec des réformes territoriales et locales. Les questions sont ouvertes depuis longtemps, et le chantier est ancien, déjà le Général de Gaulle, ou Alain Peyrefitte dans « Le mal français », puis Jacques Attali qui prône la suppression des départements, enfin le nouveau découpage régional d'Edouard Balladur etc... Pour ma part, il faut absolument garder la cellule de base qu'est la commune et une organisation territoriale plus efficace, tout en préservant notre particularisme culturel qui fait notre richesse.

Dans notre commune, nous allons continuer les chantiers déjà entamés, par une salle nécessaire au bon fonctionnement éducatif et associatif, l'aménagement des voies (impasse de Dimbsthal, rue du Stade, l'Ackerhof) améliorer notre cadre de vie ; pour cela, nous avons besoin de toutes et tous.

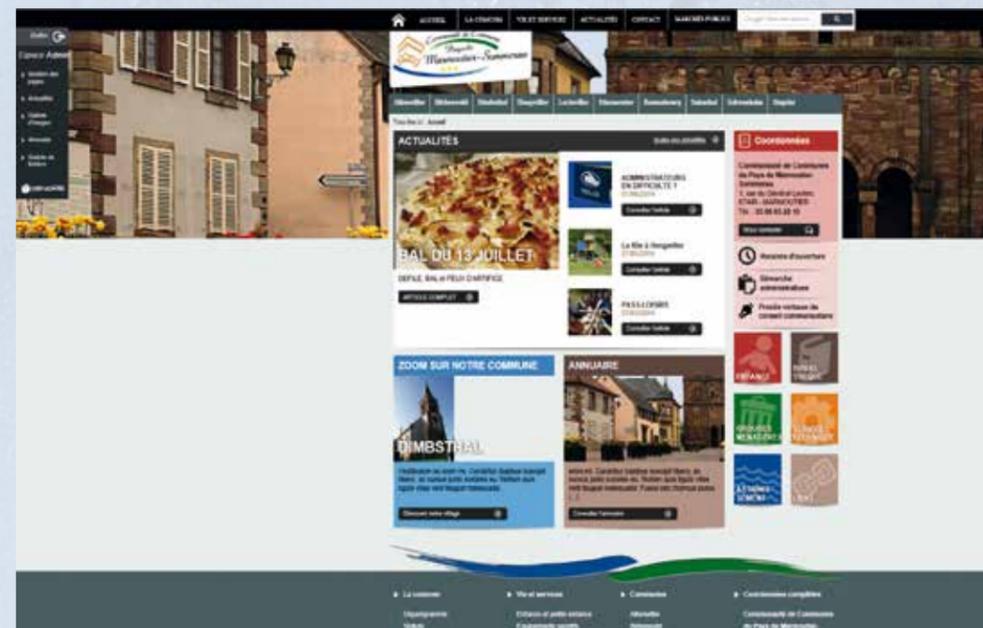
L'ensemble des élu(e)s vous remercient pour votre confiance accordée pour cette nouvelle mandature.

Le Maire

Jean-Claude WEIL

SITE INTERNET

UN NOUVEAU SITE INTERNET INTERCOMMUNAL



A partir du 9 juillet, la Communauté de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau et ses communes membres partageront un site internet commun.

www.cc-marmoutier-sommerau.eu, c'est la page d'accueil de la communauté de communes qui apparaît en premier lieu à l'internaute ; chaque commune dispose d'un onglet où de nombreuses informations permanentes ou de dernière minute seront diffusées. N'hésitez pas à vous y reporter.

www.cc-marmoutier-sommerau.eu/Marmoutier est l'accès direct à la page de la commune.

Les informations disponibles seront enrichies et mises à jour progressivement, mais elles permettront aux habitants du territoire de mieux connaître les services et activités qui y sont proposés.

Le site actuel de l'Office du Tourisme est maintenu dans l'attente d'une refonte de sa présentation.

INFOS PRATIQUES

TONDEUSES

L'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants de jardinage est interdite à proximité des zones habitées aux périodes suivantes : samedi entre 12h et 14h dimanche et jours fériés toute la journée.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE

Lundi de 10h à 12h et de 13h à 18h
Mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h
Mercredi : 13h à 19h
Samedi : 9h-12h et 13 h-18 h
Plus d'informations : www.smictomdesaverne.fr

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

La liste des assistantes maternelles agréées établie par le Conseil Général du Bas-Rhin peut être demandée auprès de la puéricultrice de secteur (préciser) lors de ses permanences du lundi matin ou téléchargée sur <http://amat.bas-rhin.fr/AMAT/>

CIRCULATION

Suite à de nombreux incidents, la circulation aux croisements de la rue Neuve, de la rue d'Altenberg et du Schwarzweg est en cours de modification. La mise en place de sens uniques et l'interdiction de circulation aux plus de 3,5 tonnes devrait améliorer la sécurité des automobilistes. Il est également rappelé aux automobilistes qu'il convient de respecter les limitations de vitesse, trop d'excès sont encore à déplorer en ville !

GIRATOIRE NORD

Les travaux de création du giratoire nord (à hauteur de la ferme du Strubshof) devraient être engagés au courant du second semestre 2014 et devraient être achevés pour l'été 2015. La D1004 sera soumise à des rétrécissements de chaussée et pourrait être fermée temporairement la nuit (se renseigner auprès de la mairie).

CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil municipal élu le 23 mars 2014 a été installé lors de la séance du 28 mars. De gauche à droite : Mme Ingrid TÖLDTE, M. Jacques LIEHN, M. Claude SCHWALLER, M. Pascal LIEHN (démissionnaire), Mme Valérie MEYER, Mme Jeannette CLAUSS, M. Rémy GUTFREUND, M. Richard FROEHLIG, Mme Angèle ITALIANO, M. Christine SCHUE, M. Jean-Claude WEIL, Mme Anne VITALE, M. Cédric FAESSEL, M. Jean-Louis MULLER, Mme Mireille OSTER, Mme Isabelle MARTINS, M. Sébastien MONNERIE, Mme Hélène ZINGRAFF, Mme Sabine KRAEMER, Mme Valérie RAUNER, M. Aimé DANGELSER, M. Thierry CURY, M. Pierrot RECHT (absent)



A l'occasion de la séance d'installation du Conseil Municipal du 28 mars 2014, les conseillers ont procédé aux élections suivantes :

- Maire : M. Jean-Claude WEIL,
- Adjoint : M^{me}. Claude SCHWALLER (urbanisme), Jean-Louis MULLER (finances), Rémy GUTFREUND (travaux, services techniques), M^{mes} Angèle ITALIANO (Sports, Jumelage), Isabelle MARTINS (Communication, cadre de vie)
- les délégués auprès du CCAS : M^{mes} Jeannette CLAUSS, Mireille OSTER, Christine SCHUE, Ingrid TÖLDTE, Anne VITALE, M^{me}. Richard FROEHLIG, Jacques LIEHN, Jean-Louis MULLER, Pierrot RECHT.
- les délégués auprès du Syndicat des Eaux : M^{me}. Cédric FAESSEL, Aimé DANGELSER
- la délégués auprès du Collège Léonard de Vinci : M^{me} Hélène ZINGRAFF
- la déléguée auprès du conseil d'école : M^{me} Valérie RAUNER
- les délégués auprès de l'OMSLC : M^{me} Valérie MEYER, M. Sébastien MONNERIE
- le correspondant « Défense » : M. Jean-Louis MULLER
- la déléguée auprès du service de Prévention Routière : M^{me} Anne VITALE

Pour la première fois, les conseillers communautaires de Marmoutier ont été élus directement lors du scrutin municipal. Suite à deux démissions, les conseillers communautaires de Marmoutier auprès de la C. de Communes du Pays de Marmoutier-Sommerau sont M. Jean-Claude WEIL, M^{me} Angèle ITALIANO, M. Aimé DANGELSER, M^{me} Isabelle MARTINS, M. Jacques LIEHN, M^{me} Mireille OSTER, M. Richard FROEHLIG, M^{me} Valérie RAUNER.

Les Commissions permanentes ont été constituées lors de la séance suivante du 24 avril 2014, le Maire en étant président de droit :

- Commission des Finances :** Jean-Louis MULLER (vice-président) DANGELSER Aimé, FROEHLIG Richard, LIEHN Jacques, OSTER Mireille, RECHT Pierrot, SCHWALLER Claude
- Commission Urbanisme et Travaux :** Claude SCHWALLER (vice président) CURY Thierry, GUTFREUND Rémy, KRAEMER Sabine, LIEHN Jacques, MONNERIE Sébastien, MULLER Jean-Louis, RECHT Pierrot.
- Commission Culture :** Ingrid TÖLDTE (vice-présidente) CLAUSS Jeannette, DANGELSER Aimé, FROEHLIG Richard, ITALIANO Angèle, MARTINS Isabelle, MULLER Jean-Louis

Commission Jeunesse, Sports, Associations : Angèle ITALIANO (vice-présidente) FROEHLIG Richard, LIEHN Jacques, MEYER Valérie, MULLER Jean-Louis, OSTER Mireille, RECHT Pierrot

Commission Communication : vice-présidente Mme Isabelle MARTINS

Commission Environnement et cadre de vie : Isabelle MARTINS (vice-présidente) Thierry CURY, KRAEMER Sabine, MEYER Valérie, SCHWALLER Claude, TÖLDTE Ingrid, VITALE Anne

Commission Solidarité : Ingrid TÖLDTE (vice-présidente) Jeannette CLAUSS, FROEHLIG Richard, SCHUE Christine, VITALE Anne, ZINGRAFF Hélène

Commission Recrutement : FAESSEL Cédric, GUTFREUND Rémy, MARTINS Isabelle, RAUNER Valérie

Commission des Ecoles : DANGELSER Aimé, MEYER Valérie, MONNERIE Sébastien, RAUNER Valérie

Comité de Pilotage Plan Local d'Urbanisme : CURY Thierry, GUTFREUND Rémy, KRAEMER Sabine, LIEHN Jacques, MULLER Jean-Louis, SCHWALLER Claude

Commission d'Appel d'Offres : MM. GUTFREUND Rémy, MULLER Jean-Louis, RECHT Pierrot (titulaires), Mme OSTER Mireille, MM. LIEHN Jacques, SCHWALLER Claude (suppléants)

FINANCES COMMUNALES

Le Compte Administratif de l'exercice 2013, approuvé lors de la dernière séance du Conseil Municipal du mandat précédent, le 28 février 2014, présentait les résultats suivants :

| | Résultat 2012 | Virement à la SI | Résultat de 2013 | RAR 2013 | Solde des RAR | Total considéré/affectation |
|----------------|---------------|------------------|------------------|-----------|---------------|-----------------------------|
| Investissement | 342 229 € | | - 107 758.26 € | 213 667 € | -213 667 € | 20 803.74 € |
| Fonctionnement | 308 511.38 € | | 55 024.80 € | | | 363 538.16 € |

En séance du 24 avril 2014, le Conseil Municipal a approuvé la proposition de budget primitif 2014 qui s'établit comme suit :

| | DÉPENSES | RECETTES |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| FONCTIONNEMENT | 1 594 696,16 € | 1 594 696,16 € |
| INVESTISSEMENT | | |
| - Restes à réaliser BP 2013 | | 213 667 € |
| - Solde d'exécution reporté c/001 | 234 470.74 € | |
| - Propositions nouvelles | 576 399.90 € | 555 596.16 € |
| TOTAL Section Investissement | 790 066.90 € | 790 066.90 € |
| TOTAL BUDGET | 2 483 763.06 € | 2 483 763.06 € |

Concernant les opérations d'investissement, les principales opérations prévues sont les suivantes :

- Opérations foncières (138) : acquisition de terrains en vue de l'aménagement urbain
- Sacristie et abbatiale (81 et 84) : travaux de grosses réparation de couverture et du système campanaire
- Rue du Plan (135) : Intervention sur le bâtiment communal sis n°9
- Mur Blanc (136) : Achèvement de la pose des couvertines, maçonnerie
- Matériel et outillage (140) : Matériel de prévention et sécurité
- Equipement services techniques (141) : acquisition de matériel pour les espaces verts

- Eclairage public (150) : éclairage du cheminement d'accès des écoliers au Schlossgarten, mise aux normes d'économie d'énergie et sécurité du système existant
- Musée (153) : centrale d'alarme
- Aménagement cimetière (161) : restes à réaliser pour l'aménagement d'un Jardin du Souvenir
- Salle polyvalente (174) : extension par la construction d'un sas
- Salle multifonctions (175) : construction d'une nouvelle salle au Schlossgarten
- Aménagement des Espaces Vets (177) : réhabilitation de l'ancienne décharge Steingruben
- Plan Local d'Urbanisme (200) : poursuite de la procédure de révision.

Les taux des contributions directes pour l'exercice 2014 sont les suivants, tenant compte d'une inflation de 2% :

| DESIGNATION DES TAXES | TAUX 2013 | TAUX 2014 |
|---|-----------|-----------|
| Taxe d'habitation | 6.47 % | 6.59% |
| Taxe foncière sur les propriétés bâties | 4.09 % | 4.17% |
| Taxe foncière sur les propriétés non bâties | 23.65 % | 24.12% |
| Cotisation Foncière des Entreprises | 5.78 % | 5.89% |

RENOV HABITAT

DES SUBVENTIONS POUR VOS TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement ou réaliser des travaux d'économie d'énergie? Le programme « Rénov'habitat 67 » du Conseil Général du Bas-Rhin peut vous concerner !

Le Conseil Général du Bas-Rhin et l'Agence nationale de l'habitat ont mis en place un Programme d'Intérêt Général, le PIG Rénov'habitat 67 pour soutenir les travaux de réhabilitation des logements dans le parc privé. Sont visés plus particulièrement les travaux les plus efficaces et qui permettent de diminuer notablement la facture de chauffage. Ces travaux peuvent notamment concerner: l'isolation des combles ou des murs et le remplacement de la chaudière.

Dans ce cadre des subventions sont possibles sous certaines conditions (maison plus de 15 ans, conditions de ressources dans certains cas, travaux réalisés par des professionnels, ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier...), ainsi qu'une avance des subventions par PROCIVIS au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des prêts à taux 0% (éco prêt ou prêt mission sociale de PROCIVIS), avantages fiscaux,....

Une équipe d'animation est missionnée par le Conseil Général sur le territoire pour vous aider à monter gratuitement vos projets....

L'équipe URBAM CONSEIL est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller, vérifier la recevabilité de votre demande et vous aider à constituer votre dossier de subventions.

Vous pouvez les rencontrer, sans aucun engagement, lors d'une prochaine permanence sur le secteur (calendrier affiché en mairie), ou les contacter au 03 29 64 45 16 ou pig67@urbam.fr

Des subventions sont également disponibles pour des travaux d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées : élargissement de porte d'entrée, suppression de marches, construction d'une rampe d'accès, mise en place d'un monte personne, aménagement d'une douche à fond plat. Pour tout renseignement contacter la Maison Départementale des Personnes Handicapées à Strasbourg (MDPH) : 0 800 747 900).

LE CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN
A RENDEZ-VOUS AVEC VOUS

RÉNOV' HABITAT 67

UN PROGRAMME DE SOUTIEN TECHNIQUE ET FINANCIER DE VOS PROJETS DE RÉHABILITATION DU CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN DE L'ÉTAT ET DE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT

CARTE D'IDENTITÉ

EXTENSION DE LA VALIDITE DES CARTES D'IDENTITE (MAJEURS)

Un décret du 18 décembre 2013 établit à 15 ans la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures.

Cette disposition s'applique cartes établies à compter du 2 janvier 2014, mais également rétroactivement aux (CNI) délivrées à compter du 2 janvier 2004 ; leur validité est automatiquement prolongées de

5 ans sans qu'aucune mention ne soit portée sur le document (la date d'échéance au dos du document n'est pas modifiée). Les cartes arrivant à échéance jusqu'au 31/12/2014 ne seront donc pas renouvelées par l'administration.

Cette disposition ne concerne que les cartes d'identité délivrées à des personnes majeures et non aux mineurs pour lesquels la validité de la CNI reste de 10 ans.

Attention : cette disposition ne s'applique pas pour les CNI

délivrées à une personne mineure qui atteindrait la majorité avant l'échéance de validité : il convient de renouveler sa carte au bout de dix ans

les autorités de certains pays qui acceptent la CNI comme titre d'identité ne reconnaissent pas cette disposition et exigent un document en cours de validité pour autoriser le passage des frontières. Prenez soin de vous renseigner sur les documents d'identité et les conditions de validité acceptées par les autorités publiques des pays où vous seriez amenés à séjourner.

DISTINCTIONS

A l'occasion de la cérémonie des Vœux du 13 janvier 2014, M. Jean-Claude WEIL a distingué trois personnalités qui ont œuvré pour le développement culturel ou économique de de Marmoutier. Ainsi ont été élevés au rang de Citoyens d'Honneur de la Ville de MARMOUTIER :

M. Marcel THOMANN, Professeur émérite de la faculté de droit de Strasbourg, à l'origine de la restauration de l'orgue Silbermann en 1955 et fondateur de l'Association des Amis de l'Orgue et du Centre Européen de l'Orgue de Marmoutier,

M. Bernard HOFF, Président fondateur du Musée du Patrimoine et du Judaïsme Rural

M. René BAEHREL, membre de l'équipe à l'origine du renouveau de la ZUNFT dont il fut trésorier de 1972 à 2013 (représenté par M. Francis DESSERT, actuel Président de la Zunft)



© Photo : Grad

> C.S.E.



Après une première phase compliquée en Elite Régionale soldée par une descente en Régionale 1, l'équipe 1 s'est bien reprise en assurant son maintien en seconde phase. L'équipe a d'ores et déjà acté l'arrivée d'un nouveau joueur qui permettra de revoir les ambitions à la hausse la saison prochaine. Cette saison, c'est la jeune équipe 2 qui s'est distinguée avec de bons résultats dès la première phase, pour ensuite finir première de sa poule en seconde phase

et ainsi accéder à la Régionale 2 la saison prochaine. La saison est une nouvelle fois satisfaisante pour le club qui disposera encore la saison prochaine de deux équipes engagées à un bon niveau régional. Par ailleurs, le CSE Marmoutier vous donne une nouvelle fois rendez-vous pour son traditionnel Hari Owe qui se déroulera le 25 octobre prochain, toujours animé par les Rosystars.

> HANDBALL CLUB MSW

Ce week-end, les filles de l'équipe I féminine du MSW ont disputé les finales de la coupe du Bas-Rhin.

En lice avec l'équipe II de la Robertsau, les 2 équipes visaient chacune la coupe. Après un démarrage quelque peu lent de part et d'autre, il paraissait difficile de se démarquer. Un but, puis un autre, les adversaires se confrontaient en un parfait coude à coude. La 1ère mi-temps sonnée avec un score de 9 contre 9, elles ont bénéficié d'une petite pause plutôt salvatrice pour le MSW, puisque c'est lors de la seconde mi-temps qu'elles ont enfin réussi à se démarquer. Les filles du MSW, ayant pris de l'assurance, terminaient leurs actions par un but, creusant doucement mais sûrement un écart de quelques buts. Une fois la vitesse de croisière acquise, les filles de la Robertsau n'ont eu qu'à subir les assauts de leurs adversaires, ne pouvant, malgré quelques tentatives échouées, revenir au score. C'est donc sur cette belle note que les protégées de Fabienne Ostermann et Carole Dach finissent leur saison, avec un score de 25 à 17.

Il faut tout de même ajouter, que la saison leur a plutôt bien réussie. Sur 24 matchs disputés cette période, elles en gagnent 17, ont fait 1 match nul, et 6 défaites. Ces résultats leur permettent, en fin de championnat, de se hisser à la seconde place du classement général en pré-régionale féminine, et surtout d'accéder au niveau de la pré-nationale. Plus tôt dans la saison, les handballeuses maurimonastériennes avaient également réussi avec brio à disputer la coupe de France. Après 5 matchs, elles sont parties à Beaurepaire disputer les ¼ de finales de cette coupe de France. Motivées par ce grand déplacement, elles ont récolté des fonds, aidées par les 3 communes membres du club (Marmoutier, Saverne, Wasselonne). Arrivées aux portes de la demi-finale, elles ont dû s'incliner devant une équipe plus forte qu'elles. Il n'empêche qu'elles ont réussi tout de même à décrocher le fameux sésame de la coupe du Bas-Rhin.

L'équipe fut entraînée par Fabienne Ostermann et Carole Dach (également joueuses). Elle était constituée de : Bénédicte Fritsch, Léa Saint-Mars, Céline



Jeanneret, Julianne Wittmann, Patricia Ruel, Leslie Friedrich, Alexandra Froeliger, Sophie Bouttement, Muriel Etter, Nathasha Nangue. Au but, il y avait Sabrina Wathle et Mylène Krebs. Afin de renforcer de temps à autre l'équipe fanion féminine lors de diverses rencontres sportives, il y avait également : Elsa Mathon, Julia Tsoukas, Sarah Haller, Julie Bihler, Maéva Meyer.

Prochain rendez-vous : les membres du MSW seront présents lors de la traditionnelle fête de la musique le 21 juin prochain et tiendront un stand de boisson et de petite restauration.

Le MSW, handball club, sous la présidence de Vincent Ostermann, termine sa saison sur les chapeaux de roues, clôturant ainsi une année haute en couleurs. Plusieurs équipes ont terminées cette saison sur de belles notes, décrochant au passage coupes, médailles, classements en haut de tableau.

Les -15 garçons de Patrick Placide, ont terminés 2ème ex-aequo en honneur régional. Les -11 sous la houlette de Sophie et Brice Bouttement ainsi que les -13 garçons de Patrick Placide, ont disputés les finales départementales, puisque placés respectivement en 1ère place du classement. Ils terminent donc vainqueurs de leurs poules, et ont décrochés le titre de champions du Bas-Rhin en Honneur et Promotion à l'issue du tournoi des finalistes.

L'équipe des -18 garçons, sous la houlette d'André Vogel, ont quant à eux terminés 1er dans leur catégorie, décrochant ainsi le titre de champions d'Alsace en honneur régional.

Les -18 filles, avec Christian Scheyder, 1ères au classement, ont disputés la finale Régionale, qu'elles ont remporté ce samedi 31 mai. Elles terminent donc avec le titre de championnes du Bas-Rhin et d'Alsace en excellence départementales.

L'équipe I féminine, coachée par Fabienne Ostermann ainsi que par Carole Dach, a réussi l'exploit de terminer la saison en se plaçant 2ème au classement général. Cela fait quelques années maintenant qu'elles travaillent avec acharnement afin d'arriver à se hisser en tête de liste. Leurs victoires leur permettent d'accéder la saison prochaine au niveau de la pré-nationale. En outre, elles ont cette année encore disputé la coupe de France, où elles ont fléchi aux portes de la ½ finale. Le déplacement fut fait à Beaurepaire. Afin de pouvoir faire face aux dépenses liées à ce grand déplacement, elles ont mis les petits plats dans les grands et ont réussi leur pari. (D'autre part, merci aux communes hébergeant le MSW, Marmoutier-Saverne-Wasselonne pour leur soutien financier).

De plus, c'est tout récemment qu'elles ont remporté la finale de la coupe du Bas-Rhin. Cette dernière a eu lieu à Plobsheim, devant des adversaires on ne peut plus motivées, à savoir l'équipe II de la Robertsau. Les résultats furent à la hauteur de leur motivation, puisqu'elles ont décroché le fameux sésame, la coupe.

L'équipe I masculine n'évoluera plus en championnat de France en Nationale 3, puisque reléguée en pré-nationale. Toutefois, l'objectif principal à court terme, est la remontée en championnat de France. La reconstruction se fera avec l'intégration des jeunes joueurs, qui sont l'avenir du club. L'équipe II elle, évoluera en championnat départementale la saison prochaine.

Mot du président

Chez nous au MSW (Marmoutier/Saverne/Wasselonne) on travaille beaucoup pour les jeunes et avec les jeunes. Les coaches dans chaque catégorie font avancer ce mécanisme par leur travail respectif. Nous sommes confiant au niveau du comité quand à la politique développée, on souhaite que nos jeunes évoluent dans les catégories seniors et font la fierté du club ainsi que des parents. La nouvelle saison se prépare activement, ICI à Marmoutier on aime le Handball, merci

à la commune pour son soutien, merci à Pascal Liehn, merci aux nombreux supporters, vive le Handball.

Coordonnées du club
Carole Dach
carole_dach@yahoo.fr



Vie Locale

> CLUB CANIN

Si vous avez ou voulez acquérir un animal de compagnie, et que vous souhaitez l'éduquer, l'Association d'Education Canine de Marmoutier aura le plaisir de vous guider dans cette démarche.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au :
Président (M. PAICHELER Reynald) : 06.28.22.35.40
Trésorier : 06.50.35.87.71

ou venir nous voir le mercredi soir à partir de 19h30 et le dimanche à partir de 9h.



> DU SAPIN AU BAOBAB

LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS

NOTRE SOIRÉE DU 12 AVRIL ...

Chaque atmosphère ce soir du 12 avril à Dimbsthal, les odeurs de mafé chatouillaient les narines et les lots de tombola (venus directement du Sénégal)



faisaient briller de convoitise les yeux des arrivants pendant que Youssouph Koutoudio, notre joueur de kora baignait la salle d'une douce ambiance. Le repas commencé, les danseuses du groupe Beoneema suivies de celles du groupe Watoo Sita ont chauffé la salle, et celles et ceux qui le voulaient, pouvaient s'initier à quelques pas pas de danse africaine sous la houlette des professeurs.

Nos danseurs, danseuses et musiciens se sont prêtés au jeu du mannequinat le temps d'un défilé en revêtant de magnifiques costumes d'Afrique de l'OUEST. Les hommes parés

de boubous en bazin, les femmes avec des ensembles de cotonnade ou de tissu brodé, selon les circonstances : mariages, baptêmes ou ballade au marché.

La fête s'est terminée tard dans la soirée, en dansant au son des derniers tubes africains.

... ET LA CONSTRUCTION DE NOTRE ECOLE !

Depuis deux ans, nous travaillons sur un gros projet pour notre petite association à savoir la création d'une école maternelle de trois classes ! Après quelques péripéties concernant l'attribution du terrain par la municipalité, les multiples actions pour récolter des fonds, nous avons enfin pu commencer la construction du bâtiment au mois de février 2014 lors de notre séjour au Sénégal. L'édifice avance et sera terminé pour le mois de juillet de cette année. Nous avons entamé les démarches au Ministère en vue de la nomination de trois enseignants. Tout sera opérationnel au mois d'octobre et les enfants du quartier de Saly Carrefour Extension qui, jusqu'à présent ne bénéficiaient pas d'un enseignement pré-scolaire faute de structure existante, pourront faire leur PREMIERE RENTREE !!!!! L'éducation est le principal moteur d'un pays et un des facteurs qui favorisera son développement, ces enfants auront une chance supplémentaire de réussite dans leur éducation.



...UN VOYAGE HUMANITAIRE ET DE DÉCOUVERTE POUR 10 JEUNES DE L'IMPRO D'INGWILLER :

Sous couvert de notre association, 10 jeunes partiront au mois de janvier 2015 au Sénégal, le projet est en cours, quasiment bouclé, nous vous en reparlerons dans le prochain numéro !!!!!

Nos continuons nos parrainages : 31 à ce jour, ils constituent un volet important dans nos actions.

Encore un grand MERCI à tous ceux qui nous soutiennent en particulier la Mairie de Marmoutier, nos sponsors, les clubs services, les particuliers qui par leur don nous soutiennent et toutes les «petites mains» qui oeuvrent dans l'ombre et qui contribuent très largement à la réussite de la fête d'une part et à la réalisation de nos projets d'autre part.

> FOYER D'ACCUEIL PIERRE VALDO

LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ PIERRE VALDO DE LA FONDATION SONNENHOF FÊTE SES 10 ANS.

Le 24 mai dernier le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Pierre Valdo de la Fondation protestante Sonnenhof a fêté ses 10 ans.

Le FAM est situé sur les hauteurs de Marmoutier face au Collège et accueille 45 résidents dont 40 en internat et 5 en accueil de jour.



Les résidents accueillis au sein de l'établissement sont des adultes polyhandicapés ou déficients mentaux qui présentent des troubles du spectre autistique pour lesquels une solution d'accueil pérenne devait être trouvée il y a dix ans. L'établissement qui a ouvert ses portes aux résidents le 17 mars 2004 salarie 61 personnes dont près des 4/5 sont domiciliés dans les 15 kilomètres de la commune.

Le cadre pastoral de l'implantation du site permet au résident d'évoluer dans un environnement calme et adapté à leur état de santé et de bénéficier des services de proximité du fait des commerces accessibles sur le territoire.

Après 10 ans d'ouverture, le FAM a connu ses premiers transferts de résidents grâce à l'ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée Dietrich Bonhoeffer à Soultz-sous-Forêts en mars dernier. Certains résidents ont ainsi pu intégrer un établissement plus adapté à leur problématique médicale actuelle. En outre, l'établissement a dû faire face en décembre dernier au décès d'une résidente. En effet, les résidents accueillis ont une moyenne d'âge de 40 ans (la plus jeune résidente à 29 ans et les doyens 68 ans) mais leur état de santé est particulièrement fragile.

Madame Mehl, la Directrice adjointe du Pôle Accueil Spécialisé pour Adultes et Responsable de l'établissement depuis un an a eu le plaisir d'accueillir aux festivités la nouvelle Directrice générale de la Fondation, Madame Anne-Caroline Bindou, le Président de la Fondation, Monsieur Jean-Claude Girardin mais aussi le Maire de Marmoutier, Monsieur Jean-Claude Weil, qui a été un des promoteurs du projet avant même l'ouverture de l'établissement, certains élus de la commune en plus des collaborateurs, familles et proches des résidents.



Un culte a ouvert la journée avant de faire place aux festivités. Le groupe de danse Ratero No Tahiti a proposé un spectacle exotique et enchanteur aux convives, Didier Christen et Julien Gander du groupe Bal'us'trad ont rythmé la journée avec leurs instruments et ont improvisé des morceaux avec l'orchestre des percussions du Sonnenhof et Rebecca Metzger a proposé des massages assis tout au long de l'après-midi aux résidents et aux convives. Le centre équestre des Cécoignels de Jeterzwiller a proposé des tours en calèche pour la joie des



personnes en fauteuil roulant pour qui l'accès à ce type d'activité est habituellement impossible. Les convives ont également pu découvrir les bijoux et objets réalisés par les résidents lors des ateliers d'art plastique.

Enfin, à l'occasion de la fête anniversaire du FAM, un piquet a symboliquement été planté pour marquer l'emplacement de la future gloriolette qui est exclusivement financée grâce au don de Madame Marie-Christine Szymanski, une collaboratrice de l'établissement qui a reversé le fruit de la vente de son ouvrage intitulé « Entre Vents et Sommets » et l'Amicale des Pompiers de Lochwiller a remis à l'établissement un don correspondant au fruit de la crémation des sapins de Noël pour permettre entre autre de financer la ludothèque à laquelle les résidents ont accès.



> L'UNIAT À 90 ANS !

CHÈRES MEMBRE ET AMIS DE L'UNIAT DE MARMOUTIER ET DU CANTON.

L'UNIAT a 90 ans cette année !

En 1924, des salariés travaillant à la faïencerie de Sarreguemines, très vite rejoints par les mineurs, ont décidé de se regrouper pour créer une association de défense pour les victimes du travail. C'est ainsi qu'est venue au monde notre association : l'UNIAT. En 90 ans l'UNIAT n'a pas chômé. Après les accidents de travail, elle a pris en charge la défense des invalides, puis des retraités, puis des chômeurs...

Aujourd'hui l'UNIAT défend les intérêts de tous les assurés sociaux !
Aucun des pères fondateurs de notre association, n'a sans doute imaginé que cette association de défense serait encore, 90 ans après, une aide précieuse et un soutien indispensable dans bien des dossiers complexes. Pour la défense et l'obtention des droits de chaque assuré, face à des administrations auprès desquelles les procédures sont de plus en plus complexes et devant une législation en mouvement perpétuel où, même les plus aguerris, ont parfois du mal à trouver leur chemin, l'UNIAT, comme il y'a 90 ans, est toujours à vos côtés !

Avec le climat social actuel, l'heure de la retraite n'a pas encore sonné pour notre Grand - mère de 90 ans. Il y'a toujours plus à faire, toujours plus de personnes en difficultés, toujours plus de modifications législatives, toujours plus de contentieux auprès des différentes instances... mais l'UNIAT ne baissera jamais les bras et vous pourrez continuer à compter sur elle pour défendre vos intérêts !

C'est avec un grand succès que l'assemblée générale du 20 mars 2014 s'est déroulée au restaurant la couronne d'or de Marmoutier.

L'ouverture de l'assemblée à débiter par l'allocation de bienvenue de Mr. Michel Bodein Président de section local de Marmoutier et environ.

La lecture des différents rapports a été présentée aux Membres, suivi de l'élection du comité... pour continuer, un exposé sur l'actualité social, par le représentant du groupement Mr. Georges Blaes Président de L'UNIAT Alsace et une intervention de Mr. Jean-Claude Weil le Maire de Marmoutier.

Suivi de la remise de la remise de diplôme des membres ci-dessous :

- M. Huber Joseph de Haegen 50 ans à L'UNIAT
- M. Meyer Jean-Marie de Marmoutier 40 ans à L'UNIAT
- M^{me} Staebel Louise de Altenheim 40 ans à L'UNIAT
- M^{me} Geiger Anne-Joséphine de salenthal 20 ans à L'UNIAT
- M. Bodein Michel de Marmoutier 20 ans à L'UNIAT
- M. Hophner Arsène de haegen 20 ans à L'UNIAT

L'Assemblée Générale est suivie d'un repas à laquelle nous avons le plaisir de convier nos membres de la section

Votre Président de la section UNIAT de Marmoutier
Michel bodein



Contact section UNIAT : 03 88 70 68 36

Rappel :

Permanence 2014 le 3^e Mardi des mois pairs à la Mairie de Marmoutier salle B de 15 h 30 à 16 h 30
Mardi 17 Juin, Mardi 21 octobre, Mardi 16 décembre.



> MAURIROCK

MAURIROCK : EN ROUTE VERS NOS 20 ANS

Après offert la Galette des Rois au mois de janvier aux enfants de l'école maternelle de Marmoutier, Février ne laisse guerre de repos.

Chaque année les animateurs de l'association renforcée par M^{me} Eschenlohr Virginie et jamais à court d'idée on a nouveau eu l'imagination créative pour confectionner des costumes ainsi qu'un petit char sur le thème des Fables de La Fontaine.

Mais surtout faire en sorte que les enfants se retrouvent tous pendant quelques samedis, pour réaliser eux même leurs costumes, leur char, dont ils seront fiers le jour J.

À peine les costumes rangés, le temps aux préparatifs pour la Chasse aux œufs et pêche.

Aux œufs, le lapin de Maurirock a fait un petit détour par l'école Maternelle de Marmoutier où attendais les enfants impatientement et les nids confectionnés par eux.

Même si la manifestation devient une routine elle nécessite près de 3 mois de travail en amont, et l'investissement de 35 membres le Lundi de Pâques.

Malgré les aléas de la météo, la 12^e édition était une réussite pour le plus grand plaisir des enfants venu du Pays de Marmoutier, Saverne et Strasbourg

Et nous voila déjà en juillet pour la 5^e édition du Baby-foot Humain ou 10 équipes amis, d'associations se rencontrent dans la bonne humeur et surtout dans le fair-play.



Par ces quelques lignes je tiens à remercier l'ensemble des partenaires, ainsi que les membres qui permettent de réaliser les différentes manifestations...

Hertschuh Marc



> ACAM - ZUNFT MARMOUTIER

LES GAGNANTS DU MOIS DE LA CHANCE

L'association des commerçants et artisans « Zunft » a organisé le 6 janvier 2014, le tirage au sort de l'opération Noël 2013 : Mois de décembre, Mois de la chance, où tous les commerçants participants s'unissent pour mettre en valeur des bons d'achats pour fidéliser la clientèle.

L'opération a fait de nombreux gagnants en bons d'achat pour un montant de 2 475 €. La soirée des gros lots s'est déroulée le 14 janvier 2014 à la mairie de Marmoutier. Le conseiller général et maire de Marmoutier Jean-Claude WEIL et le président de la Zunft Francis DESSERT, en ont profité pour remettre aux lauréats un bon d'achat de 75 €. Douze autres personnes ont bénéficié de deux entrées gratuites au théâtre alsacien de Marmoutier pour les représentations de février. Une collation a été servie par les membres de la Zunft pour clôturer la soirée.

Commerçants participants : Chaussures Dessert, Coiffure Aquar'elle, Garage Houzelle, Maxi Pizza, Pharmacie Brockers, Photos Grad, Poterie Ernenwein.



> LES GARDES CHAMPÊTRES

La police rurale est très ancienne, puisqu'elle remonte au haut moyen âge. Contrairement à une idée reçue émanant des manuels de gardes-champêtres du XIXème siècle, les premiers gardes n'ont pas été créés par le roi Charles V en 1369, mais bien avant l'an 900.

On trouve la trace des premiers gardes-champêtres dans l'ancien droit établi par les chartes-lois, dans les coutumes des seigneuries et provinces de France et également dans les duchés et comtés des Pays-Bas.

Les premières appellations du garde-champêtre sont : messor, messilier, messium cusios, messaer, messarius, mésségué. Tous ces noms signifient « messier » depuis le haut moyen âge jusqu'au début du XXème siècle. Le messier a pour mission de surveiller les moissons. Il officie sur des juridictions seigneuriales et est l'ancêtre d'une longue lignée de gardes ruraux qui deviendront quelques siècles plus tard les gardes-champêtres d'aujourd'hui.

Dans le cadre de l'élaboration du code rural, les lois de 23 septembre et du 6 octobre 1791 définissent la police rurale et instaurent véritablement le corps des gardes-champêtres. La loi du 8 juillet 1795 définit le statut du garde-champêtre, le rend obligatoire dans toutes les communes rurales de France et établit des critères de recrutement précis. Les gardes-champêtres devaient avoir au moins 25 ans, savoir lire et écrire et avoir une bonne condition physique. Ils devaient par ailleurs faire partie des vétérans nationaux ou des anciens militaires pensionnés ou être munis de congés pour blessures. Ils étaient choisis par les maires qui soumettaient leur choix au conseil municipal et en avisait le sous-préfet.

Le garde-champêtre devait prêter serment devant le juge de paix du canton "de veiller à la conservation de toutes propriétés qui étaient sous la loi publique et de celles dont la garde leur était confiée". Il devenait ainsi un agent

de la force publique.

Le garde-champêtre n'a pas d'uniforme particulier. Il est souvent coiffé d'un bicorne et porte une plaque de métal ou d'étoffe portant l'inscription "LA LOI", le nom de la commune et le nom du garde. Il a le droit de porter les armes. Au XIXème siècle, le garde-champêtre laisse le bicorne et adopte le képi.

Le métier mal rémunéré et les conditions d'embauche très particulières rendaient le recrutement difficile. Le rôle et la personnalité du maire sont très importants dans la volonté de recruter des gardes-champêtres. Ceux-ci leur étaient imposés principalement pour garantir la police des campagnes. Souvent, les agents recrutés devenaient des "hommes orchestre".

On retrouvait ces policiers des campagnes portant un tambour ou une clochette et faire office de "crieur". Ils pouvaient aussi endosser le rôle de secrétaire de maire ou cantonnier.

Le code d'instruction criminelle trace les règles de compétence du garde-champêtre pour la constatation des délits ruraux. Dans son article 16, il est classé au rang d'officier de police judiciaire. La nouvelle loi municipale du 5 avril 1884 n'a maintenu l'obligation d'avoir au moins un garde-champêtre dans toutes les communes rurales de la République. En 1884 la France compte 28 589 gardes-champêtres.

Depuis 1958, le garde-champêtre n'est plus obligatoire dans les communes rurales, ce qui va porter préjudice à la profession. La plupart des 20 à 30 000 gardes-champêtres de l'époque ne sont pas remplacés à leur départ à la retraite.



Le garde champêtre se voit attribuer un accroissement de compétences résultant de lois spéciales dont la plupart sont toujours en vigueur aujourd'hui :

- Police de la pêche
- Huissiers
- Arrêtés préfectoraux & municipaux
- Plantations d'arbres
- Cartes à jouer
- Poudre à feu
- Chemin de fer
- Roulage
- Circulation de boissons
- Saisie – brandon
- Contributions indirectes
- Sel
- Douanes
- Tabac
- Epizooties – Ordre public
- Voirie (Grande

Depuis 1800 à nos jours l'engagement des gardes champêtres passait par le Conseil Municipal qui les nommait en séance publique. Après avoir feuilleté les registres de délibération du Conseil Municipal, et consulté les archives de la Mairie, nous avons dressé une liste exhaustive de noms de garde champêtre de 1808 à nos jours.

23.04.1808 : DESSERT Louis, ROOS Raymond, RAUNER Anselme.

23.04.1809 : HAUSSER Antoine, WAGNER Joseph, RAUNER Joseph, RUHLMANN Antoine, HERT Etienne, LERCH Georges

23.04.1810 : HABERKORN Georges le jeune, SCHNEIDE Anselme, REHM Jacques.

27.05.1811 : LAWANIER Léopold, LERCH Blaise, WEBER François Antoine, RAUNER Antoine, GOETZ Antoine.

15.02.1812 : HELLER François Joseph le jeune, DESSERT Louis, GOETZ Antoine, GOETZ Antoine.

19.03.1816 : MESSMER Ambroise, HERMANN François Antoine, RAUNER Antoine, GOETZ Joseph, CROMER Céleste, ADLOFF Joseph.

23.04.1817 : WITTMANN Daniel boulanger, HELLER Pierre cordonnier, RAUNER Benoit journalier.

25.01.1819 : HERT Etienne, SCHUSTER Joseph, RAUNER Benoit (le salaire était de 200 francs par an

+ 12 francs par an pour construction de baraques-payement du salaire la moitié à la St Jean et l'autre moitié à Noël).

14.04.1822 : REITHEL Armand, WILHELM Joseph, KRAEMER Mathias en remplacement de KLEIN Chrétien, HABERKORN Laurent, HAUSSER Jean.

24.04.1825 : STRIFF Louis, KLEIN Guillaume, LERCH Pierre.

02.05.1827 : WILHELM Félix, ROOS Bernard, HAMANN Léonard.

02.05.1828 : SCHAFFER Antoine, WILHELM Etienne, LUTZ Etienne.

02.05.1830 : BITSCH Joseph, OHL Augustin, RAUNER Pierre.

10.05.1830 : RAUNER Pierre a prêté serment en remplacement de LUTZ Pierre démissionnaire.

10.05.1830 : BITSCH Joseph a prêté serment en remplacement de WILHELM Etienne démissionnaire.

02.05.1831 : SUBINGER Jérôme, DIEBOLT Jean, MULLER Jacques.

02.06.1831 : MULLER Jacques a prêté serment en remplacement de CROMER Jacques démissionnaire.

02.06.1831 : DIEBOLT Jean a prêté serment en remplacement de WEBER Florent démissionnaire.

02.06.1831 : SUBINGER Jérôme a prêté serment en remplacement de THOMANN Martin démissionnaire.

01.05.1832 : ZIMMERMANN François Joseph menuisier, WEBER Etienne vannier, HELLER Pierre cordonnier.

08.05.1832 : HELLER Pierre a prêté serment en remplacement de RAUNER Pierre démissionnaire.

08.05.1832 : WEBER Etienne a prêté serment en remplacement de OHL Augustin démissionnaire.

08.05.1832 : ZIMMERMANN François Joseph a prêté serment en remplacement de BITSCH Joseph démissionnaire.

17.05.1836 : GEORGER Anselme, WALCK Michel militaire retiré, THOMANN Martin cultivateur.

28.05.1840 : MULLER Jacques cultivateur, CROMER François Joseph cultivateur, LIEHN Pierre Journalier, GOETZ François Joseph farinier.

29.05.1843 : WAGNER Sylvestre, GEORGER Anselme, RAUNER Gratiën.

30.04.1850 : REHM Jacques, MESSMER Antoine, RAUNER Gratiën.

13.04.1851 : WITTMANN Michel ancien militaire en remplacement de WAGNER. Salaire : 360 francs par ans.

21.08.1859 : GRAD Aloyse ancien militaire.

28.08.1862 : SCHOTT François Joseph, CROMER Ambroise, CROMER Etienne, ROOS Michel KIEFFER Antoine garde vignes.

07.1863 : WEBER Jean Baptiste ancien militaire en remplacement de JOST Aloyse.

03.1865 : OERTEL Jean Jacques ancien militaire en remplacement de WITTMANN Michel Démissionnaire-salaire 360 francs par an.

14.04.1867 : Création d'un 3ème garde champêtre.

20.08.1897 : BURCKEL Léon en remplacement de WAGNER Etienne démissionnaires.

16.07.1899 : BOSSER Léon garde champêtre des vignes.

26.04.1903 : BOESER Léon garde champêtre à la place de OERTEL Jacques décédé le 23.12.1902

14.01.1906 : Décision de nommer qu'un seul garde champêtre.

01.02.1906 : GROSS Etienne à la place de BURCKEL Léon

07.1906 : WAGNER Eloyse à la place de BUCHHOLTZ Jean Baptiste décédé le 07.07.1906.

05.04.1908 : DIETRICH Aloyse à la place de GROSS Etienne.

15.07.1908 : HOFF Joseph à la place de DIETRICH Aloyse.

13.09.1908 : BOSSER Alfred garde des vignes – aide garde champêtre.

05.04.1909 : WALCK Eugène garde des vignes.

13.05.1917 : DIETRICH Charles garde champêtre.

20.08.1917 : ZWEIBRUCKER Antoine garde champêtre à compter du 02.06.1920

25.08.1923 : BURCKEL Charles aide garde champêtre.

08.08.1925 : ZWEIBRUCKER Antoine.

27.09.1930 : ZWEIBRUCKER Antoine.

20.07.1938 : ZWEIBRUCKER Antoine.

15.03.1939 : ZWEIBRUCKER Antoine 19 années de service.

A la mort du garde champêtre M. ZWEI BRUCKER Antoine le 05.07.1946 et après 25 années de service à la commune de MARMOUTIER, le conseil Municipal nomme le 15.07.1946 M. BUCHHOLTZ Auguste comme garde champêtre et M.WILT Charles comme aide au garde champêtre. Le 22.02.1962 M. BUCHHOLTZ Auguste est nommé

appareteur – gardien de police Municipal avec effet au 01.01.1962. A la place de BUCHHOLTZ Auguste est alors engagé comme garde champêtre JAEG Léon. Avec le départ à la retraite en mars 1981 de M.JAEG Léon la commune ne disposait plus de garde champêtre titulaire. A sa place est alors nommé M.BURGER Daniel agent de la police municipale et accessoirement garde champêtre. M.BUGER Daniel part à la retraite le 01.05.2008 et au mois de février 2009 M.DIETRICH Jean Luc prend les fonctions de garde champêtre ! (Police rurale)

Raymond BERSUDER

Marmoutier invite

Albert Kahn

à l'Eglise Abbatiale

AUTOCHROMES DES
ARCHIVES DE LA PLANÈTE



et

Alphonse Levy

au Musée du Patrimoine

PEINTURES, SCULPTURES,
LITHOGRAPHIES ET DESSINS



2 EXPOSITIONS

de mai à octobre 2014

Albert Kahn archive la planète

ENFANT de MARMOUTIER

Né à Marmoutier le 3 mars 1860, Albert Kahn est de loin le plus célèbre de nos concitoyens. Connus dans le monde entier, il était il y a moins d'un siècle, l'un des hommes les plus riches de France. Toute sa vie il resta attaché à ses racines. Il parlait l'alsacien dès que l'occasion se présentait, revenait très souvent au village et se souciait toujours du bien-être de ses compatriotes.

Peu d'entre nous connaissent l'histoire de ce maurimonastérien extraordinaire qui a consacré sa vie et son immense fortune à la compréhension entre les peuples et à la coopération internationale.

L'exposition tente d'approcher et de démystifier cet idéaliste complexe et profondément humaniste que fut Albert Kahn.



APPEL À LA MÉMOIRE COLLECTIVE

La ruelle représentée sur la **page de couverture** reste une énigme. Elle a été photographiée à Marmoutier en octobre 1919, mais où est elle située exactement ? Un indice est caché sur la double page suivante.

Si vous avez localisé cette ruelle, merci d'en faire part à la mairie (accueil ou 03 88 70 60 08).

« Fixer une fois pour toutes des aspects, des pratiques et des modes de l'activité humaine dont la disparition fatale n'est plus qu'une question de temps »

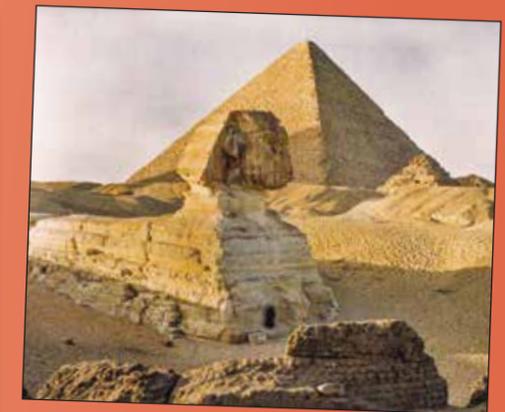


COMPRENDRE le MONDE

Après ses nombreux voyages, Albert Kahn, découvrant que le monde est loin de celui que les autorités décrivent dans leurs discours, décide de le présenter tel qu'il est réellement.

Il envoie des photographes dans plus de 50 pays pour constituer une véritable bibliothèque de 72 000 documents géographiques, ethnographiques, économiques, politiques et sociaux, qui deviendra les « ARCHIVES DE LA PLANÈTE ».

Soixante clichés, extraits de cette fabuleuse collection, composent l'exposition.



LES PREMIÈRES PHOTOGRAPHIES EN COULEUR AU MONDE

En 1903 Louis Lumière inventa la photo couleur. Il utilisait des plaques de verre saupoudrées de fines particules de fécule de pomme de terre teintées en rouge, vert et bleu. Appelées autochromes, elles étaient, après un développement très complexe, visionnées par projection, comme des diapositives.

Le rendu des plaques autochromes avec leur sensation de « grain » est impossible à reproduire par les techniques photographiques. Les blancs sont caractéristiques du fourmillement des particules de fécule teintées.

La restitution disparate de l'image est due aux conditions de fabrication, de traitement et de conservation des plaques. Les altérations leur appartiennent et sont leur marque.

Les documents exposés à l'abbatiale sont les reproductions d'autochromes numérisés, mis gracieusement à disposition par : *Albert-Kahn, musée et jardins départementaux Collection Archives de la Planète Boulogne-Billancourt - Hauts-de-Seine*

Jean-Paul Lerch

PACIFISTE ENGAGÉ

« Ce que j'ai cherché, c'était le chemin de la vie et les principes de fonctionnement de l'univers [...] tâcher d'y arriver reste le plus noble devoir de l'homme »



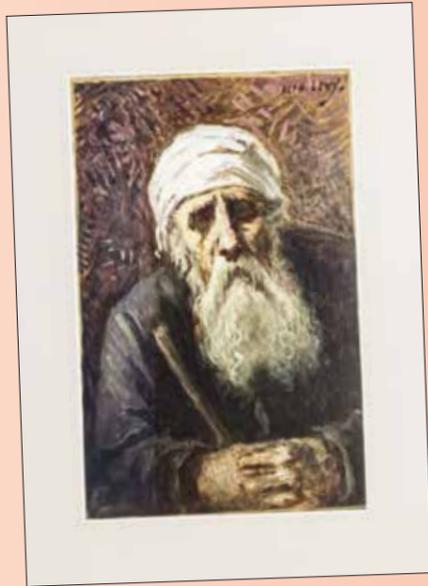
Albert Kahn pense que le drame de la Première Guerre mondiale est la conséquence d'un manque d'organe rationnel pour diriger l'humanité.

Animé par un idéal de paix universelle, il entreprend de trouver des leviers et de donner des outils aux dirigeants, afin qu'ils modifient leur regard sur le monde, dans l'espoir qu'ils agiront en conséquence.

Toute son action converge vers cet absolu de pacifisme, les documents de l'exposition en sont empreints.



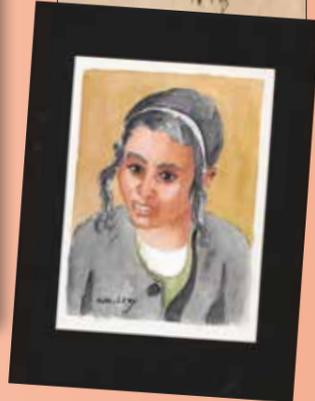
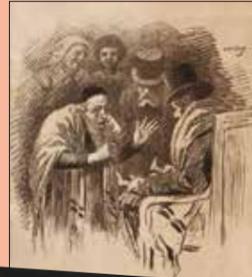
DE MAI À OCTOBRE À L'ABBATIALE DE MARMOUTIER



Né à Marmoutier le 8 janvier 1843, Alphonse Lévy a dépeint durant plus de cinquante ans la société de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Tantôt encensée par le monde de l'art, tantôt décriée par le grand public, son œuvre multiple est polémique.

Ses caricatures paraissent dans plusieurs revues satiriques, brocardant aussi bien l'Empire que l'ennemi prussien. Mais il se distingue aussi en tant qu'artiste et expose chaque année au Salon de Paris. Ses sculptures, peintures et lithographies, deviennent des témoins de la vie juive.

Vers la fin du XIX^e siècle, Alphonse Lévy se rend en Algérie. Son style évolue, les créations de cette période représentent plus de scènes de rue et de nombreux dessins sont croqués sur le vif.



ARTISTE MÉCONNU



« Lorsque j'étais enfant, je ne fus pas bercé par le chant du rossignol, mais je fus frappé par la beauté et la magie du culte de la religion à laquelle j'appartiens. Je cherchais mes modèles parmi les petites gens, parmi les villageois naïfs et pieux »



L'œuvre d'Alphonse Lévy est très dense. De la virulence de ses dessins de presse au classicisme de certains portraits, de l'intimité de ses planches alsaciennes à l'étude des modèles algériens, l'artiste n'aura eu qu'une seule motivation : **représenter et conserver les coutumes des communautés juives d'Alsace et d'Afrique du Nord.**



DE MAI À OCTOBRE AU MUSÉE DE MARMOUTIER

MUSÉE du PATRIMOINE et du JUDAÏSME ALSACIEN

- ANIMATIONS ÉTÉ 2014 -

Dimanche 1^{er} juin à 15:00

Conférence : La fondation de l'Oeuvre Notre-Dame
Intervenant M. Eric SALMON

Dimanche 15 juin à 15:00

Conférence : La distillation artisanale
Intervenant M. Antoine LERCH

Dimanche 14 septembre à 15:00 - Journée européenne de la culture et du patrimoine juif

Conférence : Le rôle de la femme dans le judaïsme
Intervenants Mme et M. Roland HEYMANN

Dimanche 21 septembre à 15:00 - Journée européenne du patrimoine

Visite-Conférence : La chapelle Saint Denis au cimetière de Marmoutier
Intervenant M. Jean-Paul LERCH

Dimanche 5 octobre à 15:00

Conférence : La guerre de Trente Ans en Alsace
Intervenant M. Guy TRENDEL

LE MUSÉE EST OUVERT

Les dimanches et jours de fête
DU 4 MAI AU 26 OCTOBRE,
de 10 h. à 12h. et de 14h. à 18 h.

Du lundi au samedi
DE JUILLET À SEPTEMBRE,
de 14h. à 17h.

LE MUSÉE SUR INTERNET



Rendez-vous sur le nouveau site consacré au **MUSÉE DU PATRIMOINE et du JUDAÏSME ALSACIEN de MARMOUTIER.**

www.museedemarmoutier.fr

Les internautes découvriront tous les détails du bâtiment et les riches collections du musée : artisanat, moules et céramiques, mobilier et outillage, histoire et traditions, croyances et piété populaire... ainsi qu'une section dédiée au judaïsme.

Dans **Actualités**, l'association des Amis du Musée communique son programme d'animation : expositions temporaires, conférences, visites...

Le musée ouvre son grenier à images dans **Autour du musée / Photos anciennes**. Une centaine de photos de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle comblera la curiosité des nostalgiques du vieux Marmoutier.

MM MUSÉE DU PATRIMOINE
et du JUDAÏSME ALSACIEN
MARMOUTIER

+33 (0)3 88 02 36 30
www.museedemarmoutier.fr
musee.marmoutier@orange.fr

> COMMUNES SANS FRONTIERES

UN MONDE D'AMIS

Du 5 Juillet au 11 Juillet, l'association Communes Sans Frontières participe avec un groupe de jeunes à la rencontre «un monde d'amis» qui se déroule à Sasbach/Obersasbach pour fêter le 20^e anniversaire de ces échanges internationaux. Le thème retenu «La paix dans le monde» Une semaine enrichissante en perspective pour tous ces jeunes venant de différents horizons.

Et quelques photos-souvenir de l'édition 2013 à Ozimek (Pologne)



LA COURSE DU JUMELAGE – LES LAUFENHELPER



Le 2 Août prochain aura lieu la course à pied de Marmoutier à Obersasbach. L'association les «Laufender Helfer» fait appel aux amateurs de bonne condition physique pour participer à la course de jumelage soit 67 Kms. Le départ est prévu le samedi matin 2 Août du club house du Foot à Marmoutier pour rejoindre Obersasbach en début de soirée le même jour. Pour assurer un bon départ et un réveil matinal aux Maurimonastériens, les sonneurs de

l'Ecole de Trompes du Pays de Marmoutier donneront le coup d'envoi. Et ce même jour, pour retrouver les joggeurs à leur arrivée, l'association Comunes Sans Frontières organisera le déplacement en bus pour les applaudir après leur exploit sur le «Marmoutier Platz» ou la fête du jambonneau grillé (Haxenfete) est prévu. Les inscriptions pourront se faire à l'Office de Tourisme de Marmoutier.

NOVEMBERLICHT – CONCERT DU 22 NOVEMBRE

L'Association Communes Sans Frontières est également en étroite collaboration avec la ville de Bühl et c'est dans le cadre du festival transfrontalier «Novemberlicht - Lumière de Novembre» que nous organisons un concert le 22 Novembre à 20h à l'abbatiale de Marmoutier.

Le groupe «Vocal Avenue» de Hambach donnera ce concert et ce sont tous des amateurs passionnés, qui pour beaucoup ont une formation musicale, entendent relever un défi. Pour assurer un défi : allier énergie, rythme et feeling afin de donner de belles émotions musicales au public.

La réservation se fera à l'Office de tourisme ou à la caisse du soir.



> CONCERT

ANNONCE CONCERT VOIX ET ROUTE ROMANE - DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

Ultraia !

Le mot Ultraia est utilisé comme signe de ralliement, de joie et d'encouragement par les pèlerins. Cette interjection exprime aussi le dépassement physique et spirituel.

Bien que son origine ne soit pas définitivement établie, il est vraisemblable qu'Ultraia soit issu du latin, plus précisément d'ultra (qui signifie « au-delà ») et de l'interjection eia évoquant un déplacement. Ultraia figure à deux reprises dans le Codex Calixtinus, manuscrit du 13^e siècle conservé dans la cathédrale de Saint-Jacques-de-Compostelle. Au livre 1, chap. XXVI, fol. 120, ultraia est associé à suseia ainsi qu'aux locutions sursum perge, vade ante qui signifient « lève-toi, va de l'avant ». La seconde mention figure dans un poème (fol. 122 & 193), Herru Sanctiagu / Gott Sanctiagu / E Ultraia, e suseia / Deus aia nos. On peut le traduire ainsi : « Monseigneur saint Jacques / Bon saint Jacques / allons plus loin, plus haut / Que Dieu nous aide »

Francisé, ultraia, a donné les mots oultrée puis oultre. Au 13^e siècle, le trouvère Guiot de Dijon fait ainsi chanter une jeune fille qui pleure son beau chevalier parti en Terre Sainte : « Mon Dieu, quand ils crieront Oultre, Ô

Seigneur, aidez mon pèlerin pour lequel je suis épouvantée car impitoyables sont les Sarrasins ».



> ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique, dirigée par Daniel Jurquet, continue à être active tant sur le plan de la formation des jeunes que sur celui de l'animation. Elle participe, en effet, aux manifestations locales, régionales et nationales.

Sur le plan régional, pas moins de 11 premiers prix et coupes, 4 deuxièmes prix et plaquettes obtenus aux épreuves régionales des Ecoles de Musique Associées (E.M.A). Celles-ci se sont déroulées à la MAC de Bischwiller. La prestation des élèves des classes d'accordéon, de clavier et de piano ont été auditionnés par un jury professionnel qui a apprécié l'interprétation et la musicalité des jeunes artistes maurimonastériens. Le sérieux du travail effectué par les professeurs Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet a porté ses fruits.

Sur le plan national, Marmoutier sera représenté par 6 élèves, qui ont été sélectionnés pour disputer les finales nationales au cours des prochains congrès de la Toussaint.



PALMARÈS

ACCORDEON

Débutant : 1^{er} prix Coupe: Florentin Ronvaux

PIANO

Poussin : médaille d'or: Yuna Waldmann

Débutant : 1^{er} prix Coupe : Ludivine Grutter, Naëlle Keirsbulck, Mathilde Wilt ; 2^e prix Plaquette : Grégoire Verdet

Initiation 1 : médaille d'or : Nicolas Dillenschneider

Préparatoire 1 : médaille d'argent : Déborah Gross

PIANO DIVERTISSEMENT

Préparatoire 1 : 1^{er} prix Coupe avec sélection pour les finales : Morgane Grutter, Arthur Verdet

Préparatoire 2 : 1^{er} prix Coupe avec sélection pour les finales : Marie Diebolt

FPC : 2^e prix Plaquette avec sélection pour les finales : Jocelyn Loux

Élémentaire 2 : 1^{er} prix Coupe avec sélection pour les finales : Colin Verdet

CLAVIER

Initiation 2 : 2^e prix Plaquette : Loïc Lagel

PIANO 4 MAINS

Initiation 1 : 1^{er} prix Coupe : Florence Bel & Naëlle Keirsbulck ; médaille de bronze : Inès & Soumia Nabil

PIANO VARIÉTÉ

Initiation 2 : 2^e prix Plaquette : Ségolène Ronvaux

Préparatoire 1 : 1^{er} prix coupe avec sélection pour les finales : Léa Stoecklin

LA RENTRÉE 2014-2015 se prépare déjà.

Les renseignements et inscriptions se font dès maintenant au 03.88.78.73.21., sur www.danieljurquet.com ou en se rendant sur place (mairie).

L'école de musique proposera :

- un jardin musical pour les 3-4 ans,
- des cours d'initiation (accordéon, clavier, piano) pour les débutants à partir de 5 ans. Un cycle d'essai permettra de pratiquer l'instrument dès le 1^{er} cours. Pas de solfège préalable. Lors des 3 mois d'essai, l'instrument sera mis gratuitement à disposition, et un prix promotionnel sera appliqué.
- des cours de formation musicale,
- des cours instrumentaux pour tout âge et tout niveau.

La Forge • 3 rue de l'Hôpital • 67440 MARMOUTIER

EXPONENTIELS

13-28 SEPTEMBRE 2014



Renseignements : 06 79 84 51 97 - laforge67@orange.fr ou
Office de Tourisme du Pays de Marmoutier, 1 rue du Général Leclerc – 03 88 71 46 84



> LA FORGE

EXPONENTIELS 13-28 SEPTEMBRE 2014

C'est avec un étonnement certain et une très grande fierté que les membres de l'association La Forge constatent que le temps passe vite et que depuis déjà 10 ans, cette structure associative et bénévole œuvre dans le pays de Marmoutier avec le soutien des acteurs locaux.

Créée en 2003 pour offrir au public un centre de formation à l'expression artistique dans une ancienne forge chargée d'histoire, elle accueille aujourd'hui presque 3000 personnes par an et travaille avec une douzaine d'intervenants réguliers.

Les petits artistes en herbe y croisent des adultes passionnés d'art et des étudiants de France et d'Allemagne. Plusieurs ateliers sont en action : poterie, peinture, vannerie, dessin, yoga,

encadrement, créations de bijoux, céramique, émailage, dorure, forge.

La Forge a également participé à différents projets artistiques dans plusieurs écoles primaires et collèges du secteur, et même jusqu'à des établissements strasbourgeois.

Pour marquer ces 10 ans d'évolution, La Forge vous invite à découvrir les dernières créations de ses ateliers et de ses artistes pendant deux semaines en septembre, avant le démarrage de la nouvelle année scolaire. Tout le bâtiment se transformera à l'occasion de cette grande exposition qui mettra aussi en valeur le remarquable patrimoine culturel de Marmoutier.

Nous les artistes, nous jetons un regard perçant sur les richesses de cette ville, mais les jeunes et les enfants qui travaillent tout au long de l'année

avec nous la perçoivent encore différemment, et peuvent beaucoup nous apprendre.

N'hésitez pas à venir jeter un coup d'œil et partager un moment avec nous, peut-être même nous donner de nouvelles idées pour la prochaine décennie...

Entrée libre du 13 au 28 septembre :

- le samedi et le dimanche de 10 h à 19 h
- le mercredi de 14 h à 17 h
- en semaine sur rendez-vous et pour les scolaires.

Renseignements au 03.88.70.52.03
ou à laforge67@orange.fr
La Forge, 3 rue de l'Hôpital
67440 MARMOUTIER



> LOISIRS CRÉATIFS



TELIERS CRÉATIFS

Présidente : Cécile HEINRICH
☎ 03.69.62.02.26



Association créée en janvier 2014 sur Allenwiller et Marmoutier, animée par quelques bénévoles exercées.

L'équipe a œuvré à plusieurs reprises, soit sur des initiatives personnelles, soit dans le cadre du Pass Loisirs. Divers bricolages ont été réalisés dans les deux communes. D'autres ateliers sont programmés durant les vacances scolaires d'été. (voir Pass Loisirs) D'autres projets d'animation sont à l'étude.

Tout esprit bricoleur, passionné et créatif ou non, est appelé à partager nos activités et nos plaisirs, de par les inspirations, les envies et faire refléter et exprimer les qualités « d'artiste bricoleur en herbe »!

A Marmoutier, tous les lundis de 14H15 à 18H dans une salle de la mairie, les jeunes séniors prennent du bon temps et s'adonnent à une succession de jeux, en passant du scrabble au triomino, aux dés, aux cartes etc, tout ceci ponctué par une ambiance sympa et conviviale.



> CLUB VOSGIEN

Soucieux d'entretenir le secteur qui lui est dévolu, le CVM de Marmoutier a, récemment, organisé une séance de travail étalée sur deux jours d'affilée. Les coordinateurs en étaient Luttmann Robert et Stengel Denis.

Tout d'abord, une matinée a été consacrée au remplacement, au Geisfels, d'un banc confectionné par Paul, le menuisier du Club. Point culminant du secteur, (612 m) ce magnifique rocher offre une vue panoramique exceptionnelle, notamment sur le Rocher Saint Léon du Dabo.

Deuxième grand chantier pour le Club : la rénovation de la Gloriette du Geisfelswasen, clairière qui se trouve au pied du Geisfels. Le bardage de cet abri commençait à vieillir et n'était plus vraiment étanche. Une équipe s'est donc attelée à son remplacement. Il a fallu pas moins d'un jour et demi pour réaliser ce travail.

Pendant ce temps, d'autres groupes de bénévoles sont allés œuvrer ailleurs. Certains ont nettoyé les panneaux signalétiques, les autres ont débroussaillé autour des bancs. Une autre équipe encore, a mis en place un poteau signalétique du côté du Sattelsfels.

Ces deux journées de travail auxquelles ont participé de nombreux membres du CVM et sympathisants, ont permis de revisiter tout le secteur, de le rafraîchir là où c'était nécessaire et, surtout, de donner un coup de jeune à la gloriette du Geisfelswasen. Encore merci à tous.

Grace aux subventions de la Ville de Marmoutier et du Conseil Général, la charge restant au club a été réduite de moitié. En devenant membre de la section du Club Vosgien de Marmoutier, vous soutenez ses actions et participez au financement de l'entretien des sentiers, bancs, gloriette. Etc.

Consultez notre site
www.club-vosgien-marmoutier.org
ou prenez contact avec le Président au 03.88.91.80.65



A l'aube de cette nouvelle mandature, nous nous retrouvons confrontés de plus en plus au désengagement de l'Etat qui confie aux collectivités locales sans cesse de nouvelles compétences. Cela nous amène à faire des choix parfois difficiles quant à la gestion de nos impôts locaux. Nous comptons donc sur l'implication de chacun de vous, de nous, pour faire de notre petite ville un modèle de citoyenneté où il fait bon vivre. Pour cela, il suffit que chacun de nous garde à l'esprit la proposition que faisait Gandhi << Soyons le changement que nous souhaitons voir dans le monde >> et engageons-nous à faire les petits gestes suivant au quotidien.

...UNE VILLE PLUS PROPRE

- Déchets ménagers : les déchets ménagers sont destinés à la poubelle. Cela vous semble évident ? Pourtant nos ouvriers communaux en ramassent des bennes pleines, chaque semaine, dans la nature, aux abords des routes, dans et à côté des poubelles de ville, sur les bas-côtés, dans l'enceinte du cimetière... Ces incivilités ont un coût non négligeable pour la collectivité car en effet ce ramassage et ces bennes de déchets à éliminer impactent non seulement sur le budget de la commune mais aussi sur le temps de travail des ouvriers (qui ne peuvent pas faire autre chose à ce moment-là). Pour limiter le coût de votre redevance ordures ménagères, pensez au tri sélectif, au compostage et au dépôt en déchetterie. Pour information : depuis la loi du 15 juillet 1975 qui a instauré le principe du « pollueur-payeur », le Code Pénal s'est enrichi d'articles (Art. R631-2 et R635-8) qui prévoient des contraventions de 2^{de} et de 5^{ème} classe. Sortie des bacs de collecte sur la voie publique : le règlement du SMICTOM dispose que les

réipients, quel que soit le type, seront sortis la veille au soir avant la collecte ou avant midi pour la collecte de l'après-midi, et rentrés le plus tôt possible après le passage de la benne, en tout état de cause avant 20h.

En aucun cas, les réipients ne pourront être sortis le samedi soir ou le dimanche matin, la collecte n'ayant pas lieu ces jours-là. Les bacs présents sur la voie publique en dehors des périodes de collecte pourront être retirés par les services du SMICTOM ou de la commune.

- Les déjections canines : nos amis les toutous font leurs besoins là où les emmènent leur maître ! Les maîtres ont leurs petits coins de prédilection pour promener leur chien : près de l'école maternelle, au Square Albert Kahn, près du Collège, près du stade de foot, du terrain de tennis ... bref des lieux aussi fréquentés par ...leurs enfants (ou ceux des autres). Des sachets « Toutou-Net » sont disponibles GRATUITEMENT à la mairie. Ramassons les crottes de nos petits amis par pitié pour nos chaussures, celles des autres ...et surtout pour l'hygiène tout simplement ! Nous menons une réflexion à ce propos afin de faciliter la vie de tous : vos remarques et suggestions sont donc les bienvenues. Ce que dit la législation à ce sujet : << Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros)>>.

- Les trottoirs : Il n'existe pas d'obligation de principe pour les riverains de nettoyage du trottoir situé devant leur habitation. Toutefois, la jurisprudence administrative a reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux riverains de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation (CE, 15 octobre 1980, Garnotel). Pour la commune de Marmoutier, cet arrêté a été pris le 6 juin 1991 et les habitants sont encore trop peu nombreux à s'acquiescer de cette tâche. Pour information, les communes ont aussi la possibilité de mettre en place une taxe de balayage leur permettant de répercuter sur les riverains l'entretien de leur rue et de leur trottoir. Cette taxe existait au siècle dernier et était tombée en désuétude, la plupart des riverains, s'engageant à « faire leur balayage hebdomadaire ». Concernant le déneigement, un arrêté afin d'imposer aux riverains le déneigement du trottoir situé devant chez eux est en place depuis un arrêté municipal du 5 décembre 2005. Le riverain ne respectant pas ses obligations peut voir sa responsabilité engagée si un piéton est victime d'une chute sur son trottoir. Quant aux mauvaises herbes, elles peuvent tout simplement être brûlées grâce à un poste à souder (qui vous coûtera 15 euros). Proscrire les herbicides est l'affaire de chacun, tâchons donc de transmettre à nos enfants des habitudes saines pour un monde plus propre.

Dans le prochain numéro, je vous proposerai de nous mettre en route vers ...une autre destination...

Isabelle Martins,
(votre adjointe déléguée à l'environnement, aux énergies renouvelables, au cadre de vie et à la communication)

L'automne, la saison du compost facile

L'automne est le moment idéal pour commencer le compostage... grâce aux feuilles mortes !

Vous démarrez le compostage ou vous compostez depuis longtemps ? Il vous faut un structurant (on parle aussi de « brun ») pour mélanger aux épluchures et déchets plus humides. En automne, les feuilles mortes se ramassent à la pelle... c'est le moment d'en faire un stock pour faciliter votre compostage tout au long de l'année.*



*sauf feuilles de noyer

Donner de l'air... la clef de la réussite

Alternez dans votre composteur des couches de déchets de cuisine (épluchures, marc de café, ...) et des couches de « brun » (feuilles mortes, copeaux de bois...). Cela assure une aération efficace et donne de l'air aux bactéries, champignons, vers de terre et autres petites bêtes qui travaillent dans le tas de compost. Vous éviterez ainsi les mauvaises odeurs et vous espacerez le travail de brassage ou de retournement du tas.

... et donner de l'eau ?

L'automne peut être une saison humide, il faut couvrir le compost s'il pleut beaucoup. L'humidité doit être correcte : le compost doit rester humide mais ne pas faire de jus. En revanche, par temps sec, apportez un peu d'eau.

Un stock de « brun » pour toute l'année

Un tas de feuilles mortes pourra être stocké sous un arbre près de votre composteur ou dans de grands sacs. Vous pouvez compléter par du bois de taille broyé ou du broyat disponible aux déchèteries de Marmoutier et Ingwiller. Vous pouvez aussi utiliser du carton ondulé (non teinté) comme des boîtes d'œufs ou des cartons à pizza coupés en morceaux. Des tontes de gazon, que vous aurez bien laissées sécher au soleil, peuvent aussi faire l'affaire. L'idéal est de mélanger différents types de structurants.

Trucs et astuces

- Les déchets collent au fond du « bio-seau » dans la cuisine ? A chaque vidage, je remets d'abord au fond quelques poignées de feuilles mortes ou un morceau de carton et le tour est joué !
- Les écorces, noyaux ou épluchures de fruits attirent les moucheron dans le composteur ? Les recouvrir avec du « brun » limitera le phénomène.

Saupoudrer d'un peu de terre du jardin est aussi très efficace.



D'autres questions sur le compostage ? Contacter le Smictom de la Région de Saverne par mail : prevention@smictomdesaverne.fr ou par téléphone : 03 88 02 21 80.

ENVIE DE JARDINER, RÉCOLTER SES FRUITS ?

« Le bonheur est dans le pré » vous propose une solution.

L'association créée en 2009 se compose d'un comité de douze membres et compte à ce jour environ 250 membres adhérents. Son but est de préserver l'environnement par diverses actions à destination du grand public comme des sorties nature, des conférences ou encore des conventions environnementales. En effet, dans le but de préserver les vergers et les jardins aux alentours de Marmoutier, l'association a très vite mis en place des conventions environnementales. Ces dernières permettent d'établir des contrats entre des propriétaires de parcelles de jardins ou de vergers, d'une part, et des locataires, également adhérents de l'association, d'autre part. Elles fixent également des règles pour le propriétaire et le locataire : interdiction d'utiliser des produits chimiques ou toutes autres actions ayant des effets négatifs sur l'environnement. Les locataires ont ainsi pour rôle d'entretenir les parcelles : fauchage de l'herbe, taille des arbres fruitiers et récolte des fruits. Moyennant une location de 1€/are pour un terrain situé hors agglomération de Marmoutier ou de 1.50€/are à l'intérieur, les parcelles sont disponibles pour toute personne souhaitant jardiner ou récolter des fruits. Enfin, suite à un recensement des parcelles mises à disposition de l'association, une quinzaine est encore disponible. Si vous êtes intéressé(s) / ée(s) par cette action, n'hésitez pas à contacter l'association : par mail : lestdanslepre@yahoo.fr ou par téléphone au 06 88 12 13 99



Distribution de broyat en déchèterie

A partir du 16 septembre 2013 le Smictom met à votre disposition du broyat de branchages dans 2 déchèteries : celle d'Ingwiller et celle de Marmoutier.

Le broyat sera distribué à raison d'un sac par foyer et dans la mesure des stocks disponibles. Le sac (type « sac de courses ») n'est pas fourni, vous devez l'apporter et le remplir sur place. Ce service est réservé aux particuliers.

Le broyat, un allié précieux pour le compost et pour le jardin

Le broyat de bois (branchage broyé) est en effet très utile pour le jardinier ou le composteur.

En compostage

Dans le composteur, le broyat permet :

- D'aérer le compost en formant de petites poches d'air qui évitent le pourrissement et donc les mauvaises odeurs (un compost bien fait ne sent pas mauvais).
- D'avoir un bon équilibre entre matières « vertes » (déchets de cuisines...) et brunes (broyat, feuilles mortes...), pour un compost de très bonne qualité.
- D'éviter la prolifération des moucheron, l'été notamment.

Conseil d'utilisation : Stocker du broyat à côté du composteur et pour chaque volume de déchets de cuisine déposé dans le composteur, recouvrir avec 1/2 volume de broyat.

En paillage

Au jardin, le broyat s'utilise en paillage, au potager, au verger, au pied des haies et des jeunes arbres et arbustes, ou dans les massifs de fleurs.

Pailler offre de nombreux avantages :

- Eviter l'utilisation de produits phytosanitaires pour lutter contre les herbes indésirables.
- Eviter ou limiter l'utilisation d'engrais chimiques en nourrissant le sol et en favorisant la vie biologique.
- Protéger le sol, éviter le tassement et la formation d'une croûte lors des fortes pluies.
- En été, limiter le dessèchement (un paillage vaut plusieurs arrosages !).
- En hiver, protéger les plantes contre le froid et préparer le sol pour les futures plantations.

Conseil d'utilisation : Recouvrir le pied des haies, des arbres ou des plantes vivaces d'une couche de 5 à 10 cm de broyat.



Mariages

ALBEAUX Nadège Marie Adeline et FLECKSTEINER Jacky mariés le 14 décembre 2013

AMIRI Nabila et HOCHSTRASSER Jacky Willy mariés le 16 août 2013

FERRON Marie Andrée et BURCKEL Thibault Lucien André mariés le 14 juin 2014

HILDEBRAND Béatrice Odette et CARMAUX Vincent Marcel mariés le 14 juin 2014

Noces d'Or

WAGNER Renée Marie Thérèse et KLEIN Marcel Aloïse mariés le 30 avril 1964

GUERINI Dominique et VILLER Jean-Pierre Victor Louis mariés le 25 juin 1964

90^e anniversaire

GOETZ Andrée née le 06 mai 1924

BODEIN Michel né le 28 mai 1924

Décès

MULLER Veuve MEYER Marie Jeanne décédée le 26 novembre 2013 à Marmoutier à 91 ans

LERCH épouse BIGNET Dorothee Cléopha décédée le 08 décembre 2013 à Strasbourg à 58 ans

LIEHN Veuve FICHT Marthe Alphonsine Albertine décédée le 09 décembre 2013 à Marmoutier à 88 ans

LIEHN Paul Eugène Aloïse décédé le 1^{er} janvier 2014 à Strasbourg à 74 ans

DOSSMANN François décédé le 09 janvier 2014 à Saverne à 87 ans

OBERLE Veuve KRAEMER Madeleine Marie décédée le 24 janvier 2014 à Marmoutier à 83 ans

MAUBERT Epouse CHARTON Monique Luce Jane décédée le 20 mars 2014 à Marmoutier à 82 ans

LERCH épouse HEILI Odile Gabrielle décédée le 26 mars 2014 à Marmoutier à 82 ans

OUEDERNI Abdelaziz décédé le 12 avril 2014 à Strasbourg à 52 ans

AUBURTIN Jean-Marie décédé le 16 juin 2014 à Marmoutier à 63 ans

Naissances

ARBOGAST Hélène Marie Louise née le 11 décembre 2013 à Strasbourg

ESCHBACH Anna Rose Marie née le 16 décembre 2013 à Saverne

GÖRGÜLÜ Belinay née le 20 décembre 2013 à Saverne

BURGAZ Yusuf Eren né le 09 janvier 2014 à Saverne

ALBRECHT Angéline née le 13 janvier 2014 à Saverne

BARRA Paul Eugène Marcel Marie né le 27 janvier 2014 à Strasbourg

EHRET Maëva Yvonne Martine née le 11 février 2014 à Strasbourg

VOISIN Ophélie née le 18 mars 2014 à Saverne

POLAK Mael né le 06 avril 2014 à Saverne

NABIL Délia née le 10 avril 2014 à Saverne

KHEMILA Asma née le 11 avril 2014 à Saverne

JURKIEWICZ Théo né le 15 avril 2014 à Saverne

LOCATELLI Cédric né le 15 avril 2014 à Saverne

DASSIMY Maxence né le 23 avril 2014 à Strasbourg

GUTH Emma Emilie Alice née le 02 mai 2014 à Strasbourg

BENARD Ambre Clotilde Irène née le 06 mai 2014 à Saverne

PERRET Léana née le 11 mai 2014 à Saverne

GONZALEZ BOUZAS Ona née le 17 mai 2014 à Saverne

DAGDELEN Dilhan né le 04 juin 2014 à Strasbourg



GRUPE MEDICAL DES DOCTEURS LETT ADES ET JOLIVET
21, rue Neuve - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 66 57

DOCTEUR CLEMENT GENY
24, rue du Mal de Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 71 41 23

DOCTEURS MESSMER et TSOUAKS
8A, rue de Schwenheim - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 05

DOCTEUR CLAUDIA ZILLOX-WENDLING
46 A, rue du Mal de Lattre de Tassigny
Marmoutier - Tél. : 03 88 70 80 99

CABINET DENTAIRE DES DRS SCHOEFFLER ET WALCK
8, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 67 36

CABINET DENTAIRE DES DOCTEURS SCHMITT - FORESTI ET SCHNEIDER
33, rue de la Source - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 05

ANNE & CHRISTOPHE DETREILLE MASSEURS KINESITHERAPEUTES
Rue de la Source - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 82 81

CABINET D'INFIRMIERES-INFIRMIER
89, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.71.43.16

CABINET D'ORTHOPHONIE VILLEMIN ET ULLMANN
1, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 88 99

GARDE ET AIDES A DOMICILES POUR PERSONNES DÉPENDANTES
2, rue du Vieil Hôpital - 67700 Saverne
Tél. : 03 88 71 23 10

PHARMACIE BROCKERS
15, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 38

CAISSE D'ÉPARGNE
23, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 08 20 320 021

CREDIT AGRICOLE
14, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 66

CREDIT MUTUEL
33, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 0 820 894 756

LA BANQUE POSTALE
17, rue Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 03 22 31

Roland RUNTZ Electricité
6, rue des Sources - Schwenheim - Tél. : 03.88.70.65.97

Dany BURGER Sanitaire-ferblanterie-chauffage-carrelage
37, rue du Griffon - Marmoutier - Tél. : 06 31 21 60 00

RAMONAGE J.-L. et C. KAUFFENSTEIN
42, rue Principale - 67700 Otterswiller
Tél. : 03.88.91.66.72

Menuiserie KLEIN Menuiserie Ebenisterie d'Art
1, rue de la Gare - Marmoutier - Tél.: 03 88 70 60 31

Christophe RICHERT Menuiserie-ébenisterie d'art
2a, rue du Biegen - Marmoutier - Tél. : 03.88.71.45.79

BET fluides SOLENTIS Sébastien FREREJOUAN
14, Quartier Saint-Denis - Marmoutier
Tél 03 88 00 03 70/06 50 81 07 97

Léonard SCHAEFFER - Peinture
6, rue Saint-Quirin - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 63

Joseph ZUBER Charpentres, Couverture, Zinguerie
17, rue du Mal de Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 66 66

Manuel ISCHIA Parquets, revêtements de sols
15, rue du Biegen - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 63 52

AUTO-ÉCOLE HUBERT
27, rue de l'Hôpital - Marmoutier - Tél. : 03 88 03 21 81

GARAGE C.Z. AUTOS
46, rue du Mal de Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 89 89

GARAGE ADAM
4, R.N.4 - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 10

GARAGE HOUZELLE
R.N.4 - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 55

INFORMATIQUE DE L'EST
54, rue du Couvent - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 60 16

SECRETS DE FÉE Couture, Retouches
Atelier/Vente : 6, place du Général de Gaulle
Marmoutier - Tél. : 06 86 70 07 22

Etienne GANTZER Boucherie-charcuterie, traiteur
9, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél : 03 88 70 88 28

Blanche HERTSCHUH Alimentation générale
12, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 62 52

ACB Informatique Albrecht Christophe
38, rue du Sindelsberg - Marmoutier
Tél. : 09 53 25 46 50 - <http://acbinformatique.free.fr>

Patrick JANES Boucherie-charcuterie, traiteur
41, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 26

Jean-Paul ADAM Boulangerie, pâtisserie
11, place du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 44

LA GOURMANDISE Boulangerie, pâtisserie
43, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 87 87

COIFFURE AQUAR'ELLE
2, rue du Mal Lattre de Tassigny - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 61 00

COIFFURE STAUB
7, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 52

PASSIONA COIFFURE
16, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 89 5

COIFFURE POINT
Centre commercial Rond-Point - Marmoutier
Tél. : 03 88 71 44 00

ELLE Esthétique Institut de beauté
22, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 03.88.71.40.29

Francis DESSERT Chaussures
29, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 62 51

Francine SPOHR Tabac, presse, loto
19, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 86 80

Salomé SCHNEIDER Bazar
1, place du Colonel de la Horie - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 37

Claude ERNENWEIN Poterie d'art
76, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 62 50

Jean-Louis GRAD - PHOTOGRAPHE
50, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 64 02

PHOTO PEDRA
Photos mariage, scolaire, portrait à domicile
13, rue du Plan - 67 440 Marmoutier
Tél. : 06 68 12 91 27/03 88 70 66 98 - PEDRAB@FREE.FR

BORNI David Maître plâtrier
2, Route Nationale - Marmoutier
Tél. : 03 88 91 39 67 - Fax 03 88 91 84 46

BAR RESTAURANT PMU A LA CHARRUE
31, rue du Gal de Gaulle - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 62 37

HÔTEL - RESTAURANT A LA COURONNE
1, rue du Mal de Lattre de Tassigny Marmoutier
Tél. : 03 88 70 60 32

HÔTEL - RESTAURANT AUX DEUX CLES
30, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 70 61 08

RESTAURANT LE GOURMET
8, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 03 88 02 32 11

TB INFORMATIQUE
Services informatiques pour particuliers et professionnels
22-22a, rue du sergent Hoff - Marmoutier
Tél. : 03 88 70 68 36 - www.tb-informatique.fr

PLOMBERIE BURCKEL Tous travaux
d'installation et dépannage sanitaire et chauffage
Conception de salle de bains
66, rue du Général Leclerc - Marmoutier
Tél. : 06 69 03 67 67 - plomberie.burckel@gmail.com

FLORE ET SENS Créations Florales
20, rue du Gal Leclerc - Marmoutier - Tél. : 09 52 72 18 60

TRICOTAGE MARMOUTIER (magasin d'usine)
28 rue du 22 Novembre- Tél 03 88 71 48 00
Ouverture du mardi au vendredi 9h-12h/14h-17h30
Samedi : 9h à 18h

DÉSAMIANTAGE - TDA
13 rue Gutleutfeld-Marmoutier
Tél : 03 88 70 53 99 - www.tda67.com

GRISSMER MICHAEL ET DIAS PAULA
Agents de proximité et conseil en immobilier
à Marmoutier
0686169360 / 0659927836



Directeur de Publication
Jean-Claude WEIL

Publication
Mairie de Marmoutier
Tél. 03.88.70.60.08

Mise en page et Impression
Imprimerie SCHEUER
67320 Drulingen

Commission Bulletin :

Jean-Claude WEIL
Isabelle MARTINS
Angèle ITALIANO
Jeannette CLAUS
Mireille OSTER
Jean-Louis MULLER
Thierry CURY
Sandrine BEL

Photo de couverture :

Jean-Paul LERCH Ruelle de
Marmoutier
Autochrome réalisé par Georges
Chevalier le 7 octobre 1919.
Albert-Kahn, musée et jardins
départementaux - Collection
Archives de la Planète
Boulogne-Billancourt, département
des Hauts-de-Seine.

Crédits photos :

CSE Tennis de Table- Daniel
Jurquet-Christelle Jund-Guillaume
Erckert - Jean-Paul Lerch - Michel
Bodein - Club Vosgien - Maurirock
- Grad Jean-Louis - Communes sans
Frontières-Foyer Pierre VALDO-LA
FORGE- Patricia Dessert